

PCPE

Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées des Yvelines



Le contexte de création



Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées de l'APAJH Yvelines a ouvert ses portes en janvier 2018.

Il est adossé à l'IME Le Chemin des Lauris, situé à Sartrouville et intervient dans tout le département sur les lieux de vie des personnes, enfants, adolescents et adultes.

Cette réponse ouverte et solidaire s'inscrit dans la démarche «une Réponse Accompagnée Pour Tous» portée par Marie-Sophie DESAULLE et dans la mise en œuvre du rapport «Zéro sans solution» établi par Denis PIVETEAU en 2014.

Les objectifs

- Evaluer les capacités et les besoins de la personne
- Coordonner un réseau de partenaires autour de la situation et au plus près du domicile de la personne
- Proposer une guidance parentale et un soutien aux familles (aidants et fratrie)
- Soutenir les intervenants et proposer des informations régulières

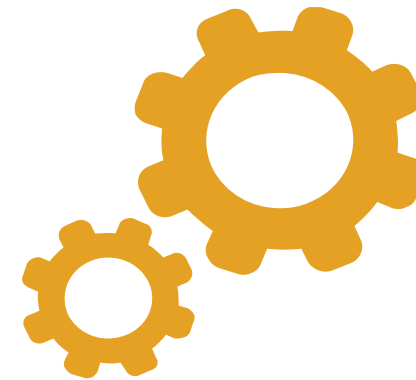


Pour qui ?

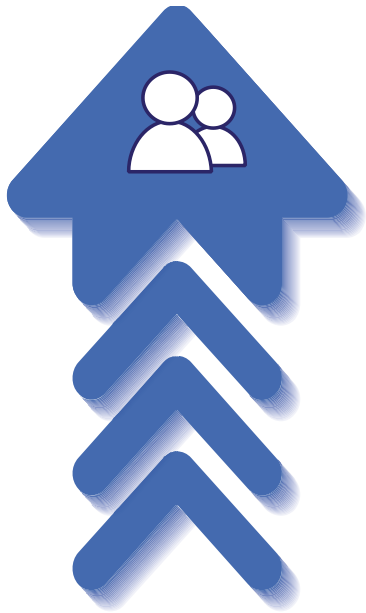


Le PCPE a un agrément pour accompagner 40 enfants, adolescents et adultes, du département des Yvelines, souffrant de :

- troubles du spectre autistique (TSA)
- troubles psychiques
- handicaps rares
- polyhandicaps



Les types d'interventions



- des interventions sur les lieux de vie de la personne
- des entretiens avec les parents et aidants familiaux
- un suivi par des professionnels qualifiés
- un lien avec les institutions et professionnels libéraux du secteur

Les modalités d'admission



- Par notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Par une sollicitation directe. La famille sera invitée à déposer un dossier de demande de notification auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)



Les prestations



- Evaluation de la situation dans le cas où elle n'a pas été réalisée par la MDPH
- Détermination des besoins et attentes de la personne
- Elaboration et mise en œuvre de programmes d'interventions
- Interventions ciblées : psychomotricité, ergothérapie, accompagnement psychologique et éducatif...
- Soutien de l'enfant ou adolescent à l'école et de l'équipe enseignante
- Soutien aux aidants familiaux
- Soutien à l'accès aux droits communs ou spécialisés

Les partenaires



- ARS (Délégation Départementale des Yvelines)
- Education Nationale (les services de l'Inspection Académique et les établissements scolaires)
- MDPH et les Equipes de Suivi de Scolarisation
- Centres de ressources (CRAIF, ERHR, CRMH...)
- Etablissements et services médicosociaux (CAMPS, IME, EME, SESSAD, structures spécialisées pour adultes, équipes mobiles autismes...)
- Les Territoires d'Action Départementale
- Les professionnels du secteur sanitaire
- Les professionnels libéraux conventionnés par le pôle (psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens...)
- Associations de secteur



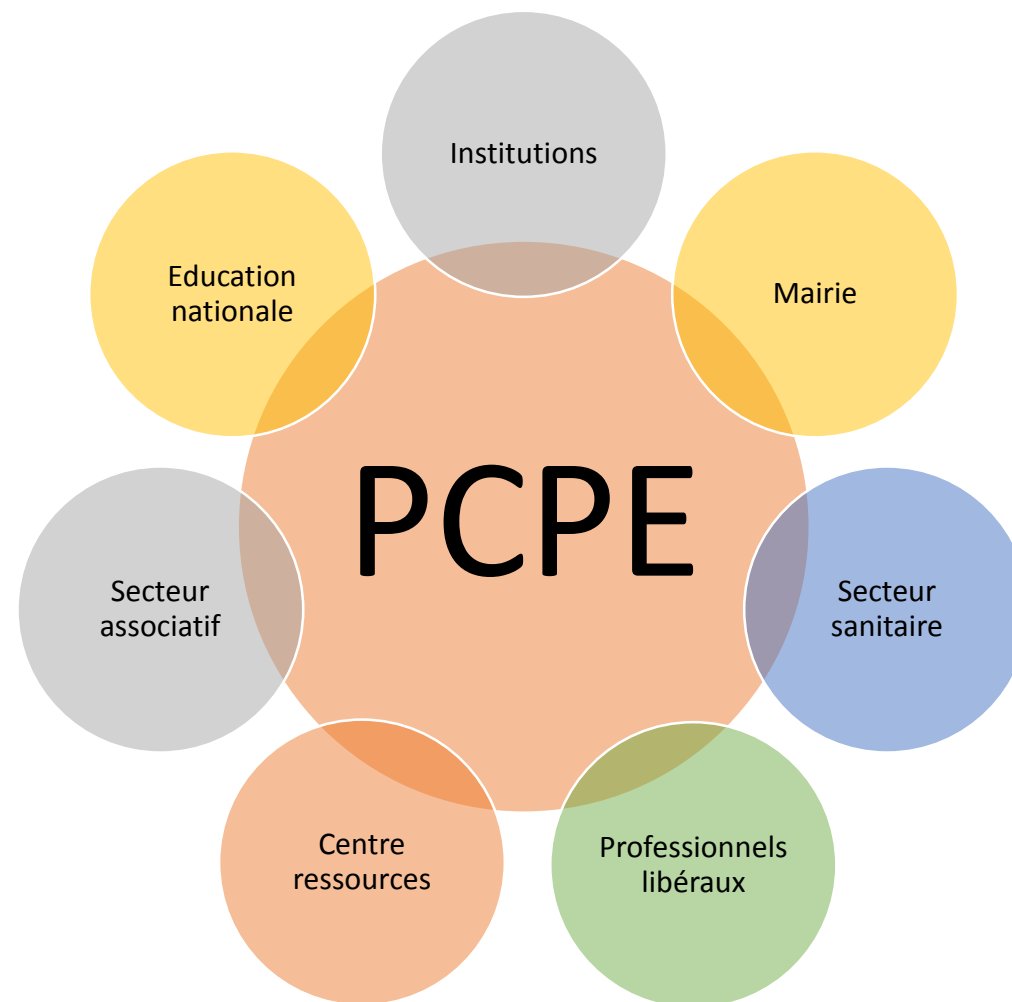
La composition de l'équipe



- Un Coordinateur de parcours à temps plein
- Un Psychologue à temps plein
- Un Travailleur social à temps plein
- Un Assistant de Service social à mi-temps

Ces professionnels possèdent des connaissances affirmées pour l'accompagnement des personnes porteuses de troubles autistiques, de troubles psychiques, d'un polyhandicap ou d'un handicap rare.

Le PCPE, un maillage de partenaires



Données actuelles



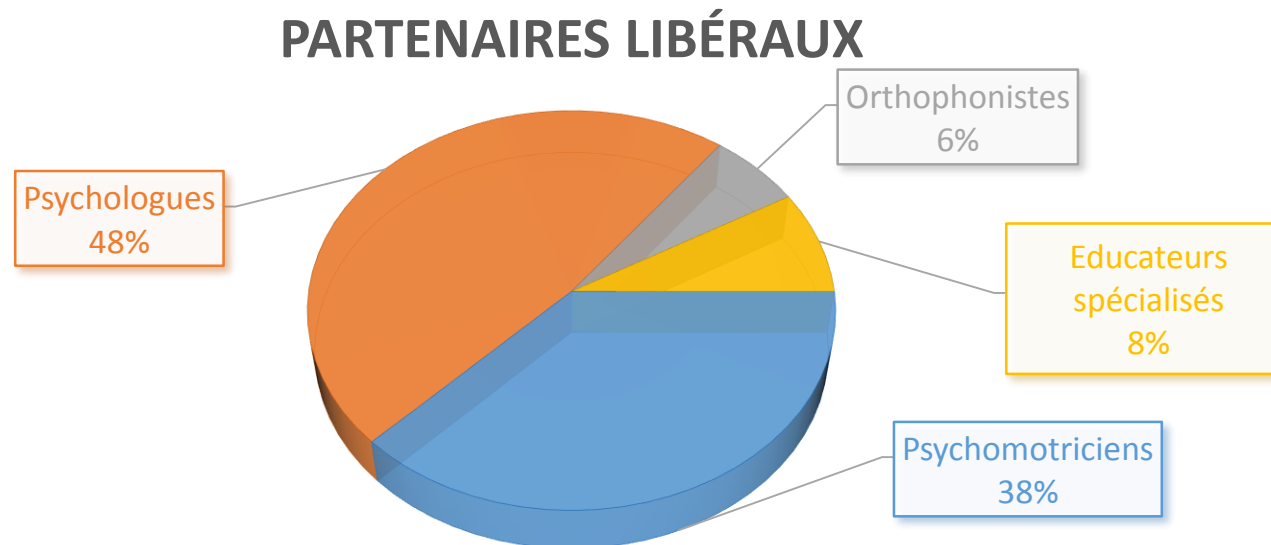
- Le PCPE a été invité à 5 Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) sur les différents Pôles Autonomie Territoriaux des Yvelines
- L'équipe est engagée dans **6 situations** par l'intermédiaire de la signature d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG)
- Les familles ont été rencontrées à leur domicile afin de proposer une première évaluation de la situation
- Les partenaires de secteur ont été identifiés et sollicités afin de construire les différentes interventions

Quelques chiffres



En parallèle, l'équipe du PCPE crée un réseau de partenaires:

- **Au niveau des professionnels libéraux**, 18 psychomotriciens, 23 psychologues, 3 orthophonistes, 4 éducateurs spécialisés ont été contactés et/ou rencontrés



Quelques chiffres



- **Au niveau du secteur sanitaire**, 8 équipes hospitalières ont été contactées et/ou rencontrées: le centre de diagnostic Pediated (Dr Orève), l'hôpital Théophile Roussel, l'institut MGEN La Verrière, l'hôpital de jour de Mantes, le CMP de Mantes, l'hôpital de jour de Poissy, l'hôpital Bullion, le CMPE Maurepas, l'UMI et l'hôpital Mignot
- **Au niveau de l'Education Nationale**, 3 référents scolaires et l'inspecteur d'académie ont été rencontrés
- **Au niveau des Centres ressources**, le CRAIF, le CRMH, l'EHRH et le CEAPSY ont été rencontrés
- **Au niveau des services d'aide à la personne**, la société *Et après service* a été rencontrée

Quelques chiffres



- Au niveau **institutionnel**, 7 IME, 4 Foyer de vie et FAM, 6 antennes des PAT, 6 SAVS et SAMSAH, 2 CAJ ont été rencontrés
- Au niveau des **dispositifs innovants**, le DITSA, Atouts pour tous, les PCPE du 95, 92, 94, 75 et les PCPE de Carrières sous Poissy et de la plateforme interdépartementale 78/92 ont été rencontrés
- Au niveau **associatif**, le REAPPY, l'UDAF, Atouts familles, les Maisons des Adolescents, le Comité Départemental du sport adapté, Du fun pour tous et Bulle d'Air ont été rencontrés
- Au niveau des **mairies**, 3 mairies ont été contactées et/ou rencontrées

Autres PCPE dans les Yvelines



- Le PCPE porté par Autisme en Ile de France et adossé à l'IME Notre Ecole à Carrières-sous-Poissy, ouvert depuis mars 2017
- Les antennes du PCPE porté par les Amis de l'atelier aux Mureaux et Versailles ou Trappes, ouverture prévue fin 2018
- Une territorialisation des interventions va s'opérer avec ces 3 PCPE

Nous contacter



- **APAJH – Yvelines**
11 rue Jacques Cartier – 78280 GUYANCOURT
Tel : 01-61-37-08-00 – contact@apajh-yvelines.org
www.apajh-yvelines.org
- **IME Chemin des Lauris**
55-57 rue de la Garenne – 78500 SARTROUVILLE
Tel : 01-61-04-23-83
ime-chemindeslauris@apajh-yvelines.org

Ahmed

- **Demande de mise sous protection juridique :**
 - ✓ mise à distance de la famille par rapport à la dimension financière et adm
 - ✓ introduit un tiers dans la relation familiale et
 - ✓ peut créer un peu d'espace pour les deux parties.
- **Demande d'accompagnement par un SAMSAH ou un SAVS**
- **Accompagnement psychologique familial**
- Accentuer le travail de soins dans objectifs d'accepter la maladie et travail avec l'équipe sanitaire
- **Accueil en institution** sur des modalités séquentielles ou temporaires (psychiques)

Georges



- **Demande de mise sous protection juridique**
- **Orientation vers un SAMSAH ou un SAVS**
- Dans l'attente d'une place en SAMSAH ou SAVS, **PCPE pourrait proposer:**
 - ✓ Intervention d'un éducateur à domicile pour favoriser les liens avec le sanitaire, et proposer des activités occupationnelles pour Georges.
 - ✓ Psychologue du PCPE pourrait proposer des rencontres régulières avec la famille afin d'établir un espace de parole et d'élaboration.



Béatrice



- Difficile de pouvoir se projeter sur une sortie d'hospitalisation.
- **Pas assez stabilisée pour envisager une intervention du PCPE.**
Les soins sont prioritaires avant un accompagnement médicosocial.
- SAMSAH pourrait intervenir pour permettre l'acceptation et la mise en place de coordination de soins.

Léon



- **SAVS en amont de l'arrêt de l'ESAT** par le travailleur social de l'ESAT
- **PCPE** pourrait coordonner
 - ✓ **Intervention d'un éducateur à domicile** pour proposer des activités occupationnelles et favoriser l'inscription sur un GEM.
 - ✓ **Entretiens psychologiques** pourraient permettre d'élaborer les angoisses et de favoriser l'investissement par Léon d'un accueil en structure médicosociale et travailler sur la perte d'autonomie.
 - ✓ **Adhésion au GEM** pourrait également être travaillée.